

L'Abelle de la Nouvelle-Orléans. NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau: 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Giuseppe Guzzardo à Marie C. Margiotta; Edw. Cleese à Loretta Jackson; Samuel L. Winston à Marie Porté; Zack Ramsey à Jessie Gallagher; Wm Hingle Jr à Joséphine Abadie; Clarence N. McGuire à Lydia J. Van Sey; John W. Fleetwood à Florence Williams; Jules Pelet à Jeanne Henriette Bory.

NAISSANCES.

Mmes Nuncia Barraco, une fille; Hy Ark, une fille; Dave Foster, un garçon; Wm Divine, un garçon; W. E. Carr, une fille; Melvin E. Hiller, une fille; Eugène Maestri, un garçon; Léon Redier, une fille; Chas. F. Colbert, une fille; Jos. P. Albert, un garçon; Louis Hyman, un garçon; Alphonse J. Sarpy, un garçon.

DECES.

Fry F. Levy, 35 ans, El Paso; Ludwig Funkenstein, 49 ans, St. Louis; Jules M. Halper, 38 ans, Marengo; Alex. S. Eben, 18 ans, 23 N. Tonti; Veuve A. Weaver, 72 ans, 237 St. Louis; Edw. Bourg, 23 ans, Hôtel de Charité; Paul W. Anderson, 52 ans, 424 S. Galvez; Cornelius Smith, 64 ans, 2920 Sixième; Earl Gastinel, 1 an, Cut-off, Alger; Fred W. Denell, 19 mois, 2429 Sixième.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Board of administrators of Tulane Educational Fund vs Mayer Israel, réclamation de \$250.93 sur un contrat. Galen Co., vs D. F. Meunier, réclamation de \$152.90. Mme Jos. Sam Salvador vs Jos. Salvador, demande de divorce. Robert C. McGuire vs Louis J. Genella, réclamation de \$115.00 sur des billets. Anthony Bonette vs Alice P. Moret, demande de divorce. Successions ouvertes: Oscar Wolf, Wolf Cohn, Marie Bouquet Adam, Jean Baudeman.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUOIN.

Sam G. Thorn, actes de violence. Geo. Winfried, larcin, quatre chefs d'accusation. Afaire abandonnée: Ferdinand Fritz, violation de l'acte de 84 de 1903. Condamnations: Geo. Winfried, larcin, 6 mois de

LES dents se gâtent plus par l'effet de la négligence que de toute autre cause. Brossez-les bien tous les jours avec

La Poudre Dentifrice PARFAITE DU Dr. Lyon

et elles seront bien nettoyées, conservées et embellies. Elle neutralise les acides de la bouche et parfume et parfume l'haleine.

prison; René F. Westerfield, détournement, 30 jours de prison. Acquitté: Alexander Gulchard, violation de l'acte de 1905.



CONRAD KOLB. TAVERNE ALLEMANDE.

M. Conrad Kolb, propriétaire de la "Taverne Allemande", rue St. Charles, 125, peut se flatter d'être l'heureux possesseur d'un établissement unique en son genre à la Nouvelle-Orléans.

Samedi dernier M. Kolb réunissait quelques amis à un banquet intime, et hier soir les portes de son établissement étaient ouvertes au public. C'est par centaines que les amis et clients de M. Kolb ont répondu à sa gracieuse invitation et ont profité de l'occasion pour le féliciter de son succès.

BANQUEROUTE.

Pour la première fois depuis de longs mois la Cour fédérale de district a accordé hier une pétition en banqueroute à une femme, Mme Margaret R. Barrow, propriétaire d'une pension fashionable au No 3309 rue St-Charles.

Prochaine arrivée de l'aviateur Paulhan à la Nlle-Orléans.

Louis Paulhan, l'aviateur français que ses prouesses sur les champs d'aviation de Reims et de Los Angeles ont classé au premier rang des hommes-oiseaux, arrivera très prochainement à la Nouvelle-Orléans où il compte séjourner pendant toute la durée des fêtes du carnaval. On ignore encore s'il fera des envolées dans notre ville, mais cela paraît assez probable si des conditions satisfaisantes lui sont proposées.

Winifred est condamné à six mois de prison.

George Winifred, le jeune canadien accusé de nombreux larcins dans diverses pensions de notre ville, a comparu hier matin devant la Cour criminelle de Cité et après avoir plaidé coupable sur un des chefs d'accusation relevés contre lui a été condamné à six mois d'emprisonnement par le juge Aucoin.

Règlement à l'amiable.

C'est un procès en dommages et intérêts de 10,000 dollars intenté par Mme Catherine Utter à la New-Orleans Railway Co., qui a été finalement terminé hier par un règlement à l'amiable.

Chouquette ne s'oppose pas à son extradition.

Henry A. Chouquette, l'individu arrêté dimanche soir par les détectives Glynn et Melton et qui a été autorisé de Panama à comparaître hier matin en audience préliminaire devant le commissaire fédéral Chiappella.

TESTAMENT.

Le testament de Oscar Wolfe a été homologué hier après-midi, à la Cour civile de District.

Avant la Maternité

Préviens Bien des Souffrances. Nombre de dames se sont aperçues, que, en prenant Cardui pendant quelques mois avant la naissance d'un enfant, elles s'épargnaient bien des douleurs inutiles à ce moment critique.

Illustration of a woman and text: naissance, il y a 19 jours, à ma petite fille. Aujourd'hui je suis levée, gaie comme un pigeon, mon bébé paraît avoir un mois, et il n'a pas été malade pendant une seule minute.

Prenez CARDUI

DECES.

FERNANDEZ—Désolé, mardi, 1er février à 2 45 P. M. âgé de 2 ans et 5 mois. NE-MOURS S. FERNANDEZ, fils d'Amédée L. Fernandez et de Carmélite Sarpy, natif de la Nouvelle-Orléans. Enterrement privé.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue N. Remparts PHONE 1 HEMLOCK..... 408

EMILE LABAT

Dirigeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1308 AVENUE NORD REMPARTS. Prié Eplandade. Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

MEUBLES. En ville dans la plus Grande Vitrine au Sud—124 pieds de long, remplie de Meubles de la Meilleure Qualité que nous vendons moins cher qu'on ne vous ferait payer ailleurs.

Bal des Atlantéens.

Le bal des Atlantéens à l'Opéra hier soir a été brillant: Mlle Agnes T. George en a été la reine; et Miles Louise Westfeldt, Beatrice Kennedy, Sidney Brousseau et Virgie Legendre, les dames d'honneur.

Vois au Marché Français.

La police du troisième precinct s'occupe actuellement des vols commis dans le Marché Français l'avant-dernière nuit.

VOL.

M. Jules Douroux, un boucher du Marché Français, s'est plaint hier matin à la police que des voleurs avaient forcé sa glacière et en avaient enlevé des marchandises évaluées à une quinzaine de dollars.

AVIS SPECIAL.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE—Une réunion du Bureau de Directeurs le 25 janvier 1910, en dividende semi-annuel de 5 pour cent du total capital a été déclaré payable mardi, 1er février 1910, des gains des derniers six mois.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Nicholas Radich ou Radewich. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92-394—Division C—Acte de J. P. Cordill, Notaire public, a présenté une pétition à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Radich ou Radewich, décédé intestat.

Succession de Mlle Kate O'Keefe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92-397—Division B—Acte de Mlle Ida J. O'Keefe, veuve de Michael O'Keefe, a présenté une pétition à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Kate O'Keefe, décédée intestat.

Succession de Mlle Kate O'Keefe

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92-398—Division B—Acte de Mlle Ida J. O'Keefe, veuve de Michael O'Keefe, a présenté une pétition à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mlle Kate O'Keefe, décédée intestat.

C'est si grave !... C'est si grave !... lorsqu'on sonna à la porte de vestibule. Elle ouvrit. Un vieux monsieur demanda : —M. Paul Tavernier ? —Si monsieur veut me donner son nom ! —Voici ma carte ! La bonne femme entra et ne revint pas. Ce fut l'avocat qui se précipita au-devant de son visiteur en disant : —Comment, c'est vous, docteur ! Il l'introduisit avec empressement dans son cabinet; il avança son meilleur fauteuil et reprit : —Je vous dirais : — Quel honneur de vous voir chez moi ! — si ce n'était dans des circonstances aussi tristes.

rendre un service. —Lequel ? —Je vous tiens pour un galant homme. Votre malheureuse condition vous a rendu misanthrope et moi-même que personne ne pourrait m'en étonner. Croyez, mon cher enfant, — mon âge me permet de vous donner ce nom — que dans mon entourage, personne ne m'a pour vous que des sentiments d'estime et de sympathie. L'homme qui, seul comme vous, livré tout jeune à lui-même, a su par l'étude arriver aux connaissances que vous possédez et se retrancher par fierté dans l'exaltation que vous vous faites, a certainement un caractère devant lequel il faut s'incliner. Voici ce qui m'amène. Vous possédez une certaine influence sur M. Dufresne ? —Bien faible, docteur. —Dépendant... —Vous allez parler de nos relations, de notre camaraderie, de notre intimité... —Sans doute. —Toute de surface, cher docteur, aucune profondeur, de mon côté du moins... J'allais presque dire, aucune sincérité ! Le docteur le fixa longuement : —Ah ! dit-il surpris de la révélation contenue dans ce seul mot.

gôts ne sont pas les mêmes, nos aspirations n'ont pas le même but... —Vous êtes liés depuis de longues années. —C'est vrai. Les circonstances nous ont mis en rapport. Jeune, j'ai fréquenté les cabarets du quartier Latin, les brasseries... Je l'ai rencontré là et nous nous sommes unis à peu près comme les chiens du même chenil qui chassent ensemble et prennent leur pitance au même restaurant, c'est-à-dire à la même auge... Puis un jour, une circonstance que je vous expliquerai plus tard m'a engagé à ne pas rompre une camaraderie qui me semblait par moments assez pesante... Je peux toujours vous apprendre pour le moment que cette circonstance était de celles qui divisent les irréconciliables ennemis... C'est à elle que je dois de suivre pas à pas dans la vie celui dont vous me parlez... —Ah ! fit encore le docteur Bernay, frappé du ton éloquent et menaçant dont parlait le jeune homme.

mal qu'on bien ! Parfois, je joute presque avec délices des misères des autres et il m'est arrivé de leur en souhaiter ! —Vraiment ? —Je l'avoue. Vous ignorez ce que c'est que de se sentir seul comme un paria, sans père ni mère, sans une tante ou un oncle, sans même un parent éloigné qu'on puisse appeler son cousin et chez lequel on sente la sympathie qui nous vient tout naturellement d'une commune origine ! Non, en vérité, docteur, l'isolement n'est pas bon ! La tête s'emplit de pensées d'envie et le cœur distille du fiel ! Vous avez été bon pour moi, vous ! Vous m'avez accueilli et parlé avec bonté... Je vous dois donc de la reconnaissance.

—Madame Desabniers ? Le vieillard s'inclina. —Déjà depuis longtemps, réprit-il, nous avions remarqué, légèrement graduel de... M. Dufresne pour sa maison de la Condraie et pour celle que j'ai en le tort d'engager dans les liens d'un mariage... malheureux. Je ne vous demande pas les causes de cet éloignement... Je n'inviterai jamais personne à une trahison... D'ailleurs, peut-être ne les connaissez-vous pas vous-même... Mais je considère le mal sans remède et plaise que la fatalité le détruise, en nous élevant notre infortunée Georgette, le seul anneau de la chaîne qui reliait encore tant bien que mal ces deux époux mal assortis, ce que je suis prêt à faire en secret un sacrifice considérable pour l'obtenir.

—Vous, docteur ! —J'évalue la fortune de M. Dufresne à trois cent mille francs environ. Pour racheter la liberté de Suzanne, je... Il allait indiquer un chiffre énorme. Tavernier l'arrêta brusquement. —Vous vous voulez me charger de cette négociation ? dit-il. —Oui. —Eh bien ! ne fixez pas de somme, cher docteur. Laissez-moi traiter l'affaire comme je l'entendrai. Si je dépense le sacrifice que vous voulez vous imposer, vous serez toujours le droit de me désavouer.

curité de celle que nous aimons tous et que nous devons protéger ! M'avez-vous compris ? Paul Tavernier s'inclina. Le docteur reprit : —Vous ferez ce que je vous demande ! —Oui. —Quand ? —Dès demain, cher docteur. Ce sera la première bonne action de ma vie et peut-être la dernière. Le docteur se leva et, tendant la main à l'avocat : —Non, jeune homme. Nous vous convertirions à d'autres sentiments et un jour vous féliciteriez-vous de nous avoir connus. Qui sait si ce ne sera pas pour vous un bonheur ! Tavernier secoua la tête. —Docteur, dit-il, il n'en est pas pour moi. Mais la voix du vieillard l'avait profondément troublé. Il se recueillait jusqu'à se voir et revint à son cabinet. Il demeura un instant plongé dans ses réflexions et enfin il se dit : —Il allait doubler la fortune de ce misérable pour racheter la liberté de Suzanne. Ce serait payer trop cher son infamie ! La sonnette se fit entendre de nouveau. Paul Tavernier se tourna vers la porte. —M. Dufresne, dit la mère An-toinette.